



CORNILLET EQUIPEMENT

(Siret : 41123668000020)

M. EPIE

1 rue des Foulonniers

ZA du Pays de Guemené

44290 GUEMENE PENFAO



Entreprise titulaire de la qualification

QualiPAC module chauffage et ECS

Engagée pour la qualité d'installation des pompes à chaleur aérothermiques et géothermiques ainsi que les chauffe-eau thermodynamiques

Période couverte par le certificat : 08 juillet 2026 au 08 juillet 2027

Police d'assurance responsabilité civile

- générale au 30/12/2025 : 149 645 977 - MMA IARD (Le Mans)

- décennale au 30/12/2025 : 149 645 977 - MMA IARD (Le Mans)



Numéro QualiPAC : QPAC/38374

Forme juridique : SASU

L'entreprise s'engage à renouveler toute assurance obligatoire pendant la durée de son engagement

Fait le 28 mai 2026

Gaël Parrens,

Président de l'instance de qualification

Grâce au site www.qualit-enr.org, rubrique « Annuaire » contrôlez en continu la qualification de l'entreprise

Association Qualité Energies Renouvelables

Siège social :

62 rue de la Chaussée d'Antin • 75009 PARIS

SIREN 489 907 360



QualiPAC est un signe de qualité géré par **Qualit'EnR**.

L'association Qualit'EnR est propriétaire de la marque collective communautaire QUALIPAC n° 009007105 déposée dans les classes 11, 35, 37, 38, 41 et 42

Le présent certificat couvre les périodes de validité précisées ci-dessus pour chaque qualification, sous réserve du respect des conditions définies dans le règlement d'usage des qualifications. La qualification est délivrée pour une durée de deux ou quatre ans décomposée en 2 ou 4 certificats de 12 mois délivrés après contrôle du respect des exigences définies dans les règlements d'usage. L'échéance de chaque qualification est : 08 juillet 2029 pour QualiPAC module chauffage et ECS